

Base nautique de Saint-Elme : un club « coupé » en deux

En plein mois d'août, la base nautique de Saint-Elme ressemble à un dessin de Faizant. Des catamarans fendant l'air, des plongeurs en action, des hords-bord suicides rasant les rochers, des planches à voile à volonté et des pêcheurs médusés, sous le regard docile et indolent des touristes en mal de bronzage.

Le fameux chenal de navigation à la sortie du port de Saint-Elme et qui fait face à la nouvelle base nautique où s'abrite le Yacht-Club des Sabliettes, est transpercé de tas d'engins plus ou moins hétéroclites. Ce qui n'est pas sans inquiéter l'un des responsables de la base : « Espérons que tout se passe bien en ce mois d'août car les gens ne respectent absolument pas la réglementation mise en place par le secrétaire de la mer et le ministère de l'Intérieur ».

Ce chenal que doivent obligatoirement emprunter les planches à voile pour prendre la haute mer et qui se reconnaît à ses bouées jaunes formant un couloir long de trois cents mètres. Idem pour les baigneurs qui ne doivent pas dépasser en principe d'autres bouées placées à 150 mètres du rivage. Mais, en plus de ce problème de réglementation ordinaire, la présence de nombreux touristes agglutinés sur la plage au beau milieu des catamarans.

ALLEZ REPRIMER DES AOUTIENS

En principe, tout se passe bien au niveau de la cohabitation. Mais vivement la mise en place de panneaux indicateurs exprimant les interdictions. Car de l'autre côté de la jetée du port de Saint-Elme, les baigneurs inconscients se bai-



« La nouvelle base nautique de Saint-Elme ».

gnent sous des panneaux de baignade interdite. Une irresponsabilité qui frise l'indiscipline. Ce que reconnaît un sapeur-pompier de la base : « On ne peut qu'e prévenir, pas réprimer. Nous ne sommes pas la police. Et allez réprimer des aoutiens ! Résultat des courses : Saint-Elme, par manque de place et faute d'une infrastructure adaptée, subit les conséquences du succès des sports nautiques.

Car le Yacht-Club des Sabliettes, l'un des piliers de la base nautique, possède la particularité d'avoir une partie de ses installations installées le long de la jetée du port de plaisance alors qu'une autre partie se trouve dans de nouveaux locaux au bord de la plage, à l'autre extrémité de la base. D'un côté le parking, de l'autre les vestiaires, les salles de cours

d'un côté, les membres du club de l'autre, des activités se déroulent sur une partie, d'autres plus loin.

Une situation difficile à maîtriser puisque le club s'occupe à la fois de ses membres de droit tout au long de l'année et d'autres adhérents l'été, qui suivent des stages de formation et de pratique.

« Certains matériels présents sur la plage l'été, ne peuvent plus servir pour nos membres à la même saison. Le transfert des dériveurs ou des catamarans de la nouvelle base à l'ancienne pose trop de problèmes, de temps, d'espace et de sécurité.

RETOUR AU POINT DE DÉPART

Cette situation inextricable rend effectivement une vision

quasiment dantesque sur le terrain. La place de la Concorde aux heures de pointe. Une des conséquences du changement de l'équipe municipale à La Seyne-sur-mer et confronté au redoutable problème de l'extension des activités nautiques dans le port de Saint-Elme.

A l'époque, raconte un fidèle de la base, « l'équipe communale était favorable à une extension de la base en gagnant sur la mer. Mais après l'alternance, l'actuelle municipalité a fait le choix d'installer une nouvelle base sur la terre ferme et de tester la formule ! ».

Apparemment rien n'est simple et clair à résoudre et il semble que l'unité autour du Yacht-Club des Sabliettes se fasse à son lieu d'origine au lieu et place de l'actuelle et nouvelle base nautique.

Une issue confirmée par le service des Sports de la ville qui pense que le choix de cette formule est le bon. Même si certains problèmes de cohabitation entre touristes et riverains existent ; nous pensons que les choses devraient rentrer rapidement dans l'ordre, a-t-on déclaré au siège de la mairie.

Une issue qui paraît assez lo-

gique même si quelques problèmes subsisteront comme la non protection de la plage et des bateaux en cas de tempête. Une chose qui ne pouvait se produire sur la digue protégeant le port de plaisance.

Une affaire comme on le voit qui ne peut se résoudre simplement.

S.R.

Tous à vos voiles pour la régates des Deux-Frères

Comme chaque été, le Club nautique de Saint-Elme organise, le 15 août, la régates des Deux-Frères. C'est une grande première cette année, puisque le départ sera donné sur la plage de la nouvelle base nautique.

Parcours qui, suivant le vent, peut s'échelonner de trois quarts d'heure à trois heures. Dès aujourd'hui, tous les titulaires de la Fédération de voile française peuvent s'y inscrire gratuitement.

UNE REGATE D'EMULATION

Cette course toutes séries confondues – c'est-à-dire que catamarans comme planches à voile ou dériveurs peuvent courir – a l'avantage de stimuler chaque catégorie de coureurs.

Quelle satisfaction que de battre avec sa petite planche Mistral le détenteur du Hobie-18 et de bénéficier, en plus, d'une récompense ! Car, bien sûr,

comme pour toute bonne régates qui se respecte, des lots sont en jeu. Mais, un aspect encore plus excitant est de savoir que Jacques Simon, vice-champion de France de catamaran, a l'habitude d'y participer, ainsi que Patrice Vivien, vice-champion d'Europe.

Quelle opportunité que de pouvoir enfin se mesurer aux plus grands ! Enfin, si vous êtes le vainqueur, de jolies naïades en bodie fluo viendront vous féliciter.

D'autre part, sachez que la base nautique de Saint-Elme organise tous les week-ends des régates d'animation ouvertes à tous. Samedi 8 août, il est prévu une soirée spaghetti pour les participants de la régates du dimanche 9 août. La participation est de 30 F.

La clôture aura lieu vendredi soir. Pour tous renseignements concernant ces régates, téléphonez au 04.06.47.49.

Alors, bon « zéph », les Poseïdons !

Laurence SCARBONCHL